



Rétractation d'une attestation-témoignage

Par Visiteur

Bonjour,

Après avoir d'abord refusé dans un premier temps, à sa demande répétée, j'ai rempli une attestation-témoignage (formulaire officiel fourni par son avocat) visant à aider un ancien collègue de travail qui a été licencié pour faute grave (harcèlement moral).

Aujourd'hui ce licenciement prend des proportions énormes et je prends conscience que ce témoignage risque de m'attirer beaucoup d'ennuis au sein de l'entreprise dans laquelle je suis cadre. Je ne peux me mettre plus en danger.

je souhaite faire retirer mon attestation du dossier avant la conciliation qui a lieu le 12 avril prochain.

Que faut il faire pour faire retirer cette attestation du dossier ?

Merci de vos précieux conseils.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Que faut il faire pour faire retirer cette attestation du dossier ?

Avez vous fait part de votre demande à l'avocat de la personne pour laquelle vous avez fait ce témoignage?

Cordialement

Par Visiteur

Merci de votre prise en charge rapide.

Non, car je ne connais pas le nom de son avocat...

Par Visiteur

Monsieur,

Dans ce cas vous devriez vous rapprocher de la personne pour laquelle vous avez apporté votre témoignage afin qu'elle vous communique les coordonnées de l'avocat car la seule solution est de solliciter le retrait de votre témoignage auprès de l'avocat.

Si ce dernier a déjà communiqué les pièces au conseil des prud'hommes il est malheureusement trop tard.

Bien cordialement